

LÉOJAC - BELLEGARDE



N° 4: JUIN 2021

I
N
F
O
S



Informations municipales éditées
par le Conseil Municipal de **LÉOJAC - BELLEGARDE**

Directeur Gérant :
Christian QUATRE

Réalisation :
Texte : **Pierre MAZILLE**
Mise en pages : **Christine LEMAIRE**
Coordination : **Fabien SZOPA**

Avec la participation des membres de la commission communication

Impression :
Imprimerie Forestié

International Standard Serial Number : ISSN 2266-6419

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

4

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

5

ACTIONS EN COURS

6



ILS TRAVAILLENT ET VIVENT A LÉOJAC

8

LE COIN DE L'ÉCOLE

10

LES GENS D'ICI

12

DÉVELOPPEMENT DURABLE

14

INFOS, CONSEILS

15



HISTOIRE DE LÉOJAC

16

PAGES ASSOCIATIONS

18

INFO COM COM

20

ÉTAT CIVIL

22

INFOS PRATIQUES

23

Photo de couverture : une vue du projet d'aménagement de l'école avec son nouveau préau pour s'abriter des intempéries

LE MOT DU MAIRE

Une année d'actions pour la nouvelle équipe

Depuis notre prise de fonction fin mai 2020, nous nous sommes efforcés de travailler les projets que nous avons annoncés. Cependant, le contexte sanitaire nous a contraint à intervenir en priorité au sein de l'école pour mettre en place une organisation conforme aux exigences du moment avec un impact budgétaire non négligeable en ce qui concerne l'achat de matériels de protection indispensables.

Parallèlement, la nouvelle équipe municipale a conduit des travaux sur le territoire de la commune. Travaux urgents comme le curage des fossés, sur le secteur du Rastely, chemin du Bord de l'Angle, régulièrement saturés lors de fortes pluies, ou la réfection du bas du chemin de la Mairie.

La première tranche de travaux de réfection de l'éclairage communal a été réalisée. Les lampes au sodium énergivores ont été remplacées par des leds modulables sur 31 candélabres.

A l'école, la réalisation d'un préau de 160 m², la transformation en salle de classe du préau nord et l'agrandissement de la salle de restauration... sont sur les rails. Le choix de l'architecte a été acté. Les financements sont en cours d'instruction. La nouvelle configuration sera opérationnelle à la rentrée 2022. La refonte du dangereux carrefour de la RD.70 au bas de la route de Saint-Étienne interviendra cette année.

Tous les élus sont impliqués à travers les diverses commissions. La commission communication sur le nouveau site internet de la commune qui sera opérationnel rapidement ;



La commission des chemins ruraux sur le recensement et la cartographie d'itinéraires autour de la commune ; La commission sécurité sur le futur plan de sauvegarde communal ; La commission animation sur un projet de petit square aux Vergnoux.

Soyez convaincus que toute l'équipe municipale et moi-même travaillons au bien vivre ensemble sur notre commune.

Christian Quatre
Maire de Léojac

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'C. Quatre'. The signature is written in a cursive style and is positioned below the printed name of the mayor.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Au fil des délibérations : école, sécurité, budget...

Le premier conseil municipal de 2021 s'est tenu en mairie le 16 février. Au sommaire de cette séance, l'arrêté DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) relatif au plan communal de sauvegarde (PCS) désormais opposable à toutes les communes. Un plan pour envisager la mise en place de moyens de secours et d'intervention en cas de catastrophes naturelles, d'accidents ou incidents divers sus-

ceptibles de perturber la vie de la commune et/ou de mettre en danger ses habitants. Un document relatif à ce PCS a été distribué aux Léojacois début mai.

Lors de ce conseil, une délibération de principe a également été adoptée sur l'appel à projet numérique scolaire destiné à doter l'école de tablettes numériques.

Taux des taxes communales : tout change mais rien ne change

Le conseil municipal du 25 mars a porté sur le vote des taxes communales. Comme elle s'y était engagée, la municipalité a décidé de maintenir ces taux au niveau des années passées (10,46%). Mais la fusion des parts communales et départementales des taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) imposée par la loi, modifie de fait le nouveau taux communal du TFPB ainsi porté à 39,39 % (lire également page 6). Un jeu d'écriture finalement puisqu'en réalité, l'impôt des Léojacois sur le foncier bâti n'augmentera pas.

Lors de cette séance, le conseil a également désigné le cabinet d'architectes Cambon-Carminatti de Nègrepelisse pour le projet d'aménagement du groupe scolaire.

Un chantier lourd (prévoyant notamment la construction d'un préau, l'agrandissement

des salles de cantines et l'aménagement d'une vraie salle de repos) qui s'étalera sur huit mois et devra être achevé pour la rentrée de septembre 2022.

Le conseil municipal du 20 avril a voté le budget 2021 de la commune. Ce budget primitif s'élève à 694 353 euros pour la section fonctionnement et 530 484 euros pour la section investissement (lire également page 6). Le 8 juin, le Conseil a voté la prise en charge des frais de transports scolaires par la mairie (à hauteur de 68 % pour les 1/2 pensionnaires et de 75 % pour les internes). Les élus se sont également finalisés l'organisation des scrutins (élections départementales et régionales) des 20 et 27 juin.

Les délibérations de ces conseils municipaux sont disponibles en mairie.



Un budget constant et des taxes stables

Le budget primitif 2021 a été voté à l'unanimité le 20 avril dernier. Un budget en équilibre d'un montant de 694 353 euros en section de fonctionnement et de 530 484 euros en section d'investissement. « Un budget constant qui n'envisage pas de grands projets en 2021 compte tenu de la crise sanitaire et de notre prise de fonction tardive », explique Christian Quatre.

Mais le maire envisage un budget 2022 nettement plus ambitieux qui autorisera notamment la concrétisation des travaux d'aménagement de l'école (création d'un préau, transformation du préau nord en salle de classe, extension de la cantine...) et différents travaux de voiries.

Taxe d'habitation et Foncier bâti... Compensation

Lors du conseil municipal précédent, le 25 mars, les élus ont voté le taux des taxes communales. Conformément aux engagements du maire, le taux des trois taxes (foncier bâti, foncier non bâti et CFE) reste inchangé. Rappelons que la suppression de la taxe d'habitation (TH) est désormais compensée par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) après application d'un coefficient correcteur. La commune maintient donc son taux de taxe sur le foncier bâti (TFB) à 10,46 % même si le taux de la TFB désormais applicable à Léojac est de 39,39%, un taux qui sera ainsi composé du taux communal de 10,46 % et de l'ancien taux départemental de 29,83 %. Difficile à suivre ?

Ce sont là les méandres techniques de l'administration.

En réalité, un simple jeu d'écriture puisqu'au final, le montant prélevé au titre du foncier bâti restera inchangé pour les Léojaçois. C'est là, la seule chose à retenir.

Le produit attendu par la commune de ces trois taxes s'élève à 328 686 euros.



ACTIONS EN COURS

■ Les actions de la municipalité

Parmi les chantiers lancés par l'équipe municipale, soulignons trois actions en cours de réalisation, qui seront dans tous les cas concrétisés en 2021.

Tablettes numériques : la mairie a répondu à l'appel à projets lancé par l'Éducation Nationale pour la numérisation des écoles primaires. La municipalité a ainsi financé l'acquisition de 12 tablettes et de deux PC (avec l'équipement afférent) pour les élèves et les enseignants. Ce matériel est en cours de livraison.

Carrefour D.70 et route de Saint-Étienne : les études et les relevés ont été réalisés par le Département (qui pilote le projet). La mairie a accordé la permission de voirie pour le déplacement des réseaux.

Peinture neuve : les marquages au sol des passages protégés de la route de Saint-Étienne-de-Tulmont et du Stop du chemin de la mairie, notamment, sont devenus quasi invisibles au fil du temps ; Bref, ils n'existaient plus. Leur remise en peinture a été confiée à l'entreprise Loupias afin de remettre en exergue, ces indispensables éléments de sécurité routière... Afin que les automobilistes les prennent à nouveau en compte.

Bornes à incendie : inventaire et mise en conformité

La commune se conforme aux dispositions du règlement départemental du 14 mars 2017 en matière de défense contre l'incendie. Les 19 bornes incendies de la commune ont récemment fait l'objet d'un inventaire, ainsi que les points d'eau présents sur le territoire communal, tous susceptibles d'alimenter le combat des pompiers contre le feu.

Dans le même temps, en partenariat avec le SDIS (service départemental d'incendie et de secours), ces points d'eau communaux ont été intégrés à la base de données des pompiers. Un arrêté municipal a été pris en ce sens.

Les bornes incendies de la commune vont d'ailleurs faire l'objet d'une remise en état par les agents communaux.

La réflexion sur l'optimisation des accès à l'eau pour les pompiers sur le territoire communal, se poursuit.



ILS TRAVAILLENT ET VIVENT A LÉOJAC

■ Maçonnerie - Gros œuvre

Danis et Fils : Vincent et Henri ... Au nom du père

Maçonnerie, maison neuve, terrassement, assainissement, gros œuvre, charpente, zinguerie, piscine... L'entreprise de maçonnerie Danis et Fils couvre tout le spectre de la construction auprès des particuliers.

Danis et Fils ? Avant les fils, Vincent et Henri, aujourd'hui aux commandes de cette entreprise léojacoise d'une dizaine de salariés, il y avait Jean-Paul. Le patriarche, sexagénaire, a fondé l'entreprise en 1987. Il a passé le flambeau à ses fils l'an dernier, estimant que l'heure de la retraite avait sonné. L'entreprise Danis poursuit donc sur sa lancée, Vincent et Henri entretenant la réputation et le savoir faire de la société qui travaille localement, pour les particuliers donc, mais aussi pour les collectivités et les architectes.

La troisième génération de Danis est encore jeune. Elle a potentiellement de quoi perpétuer le nom de

Danis à Léojac et aux alentours. Danis et Fils... et demain, « Danis, Fils et Petits Fils ?

Contact : Danis et Fils, 95 chemin de Capdeville. 82230 Léojac. Tel : 05 63 64 57 18 - Site web : danis.fr



Les Danis sur leurs installations à Léojac, avec (de gauche à droite), Henri, Jean-Paul et Vincent.

■ Thomas Orta, développeur web



Thomas Orta, développeur web Full-Stack à Léojac.

Contact : Tel : 06.12.14.92.55. Thom.orta@gmail.com

Site internet : <https://thomas-orta.com>.

Thomas Orta s'occupe de tout

L'informatique, il est tombé dedans quand il était petit, comme la plupart des gamins qui ont grandi au tournant du siècle dernier, parallèlement au développement du web. Alors au moment d'envisager une reconversion professionnelle il y a moins d'un an, ce Léojacois de 38 ans s'est naturellement tourné vers ce qu'il qualifie de « passion » pour devenir développeur web. Il s'est formé et a décroché un diplôme reconnu par l'État. De son bureau installé dans sa maison où il vit avec son épouse et sa fille, il développe des sites (sites vitrines, sites e-commerce, sites one page...) : « Je m'occupe de tout de A à Z, nom de domaine, hébergement, paramétrages, tests, jusqu'au certificat de conformité. » Ses clients sont des entreprises, des commerces, des particuliers... Il développe également des applis mobiles à partir de sites.

■ Guêpes, frelons, souris, cafards, processionnaires...



Séverine Agam mène l' « Opération nuisibles »

Cette Léojacoise, mère de deux enfants, est uneoureuse de la nature, des animaux. Elle vient pourtant de se lancer dans la destruction d'espèces animales. Rassurez-vous, seules les espèces nuisibles sont dans son collimateur. Cette quadragénaire ne compte s'attaquer qu'aux bestioles qui nous pourrissent la vie : guêpes, frelons, punaises de lit, chenilles processionnaires, rats, souris... Dans le cadre de sa jeune société nommée « Opération nuisibles », Séverine Agam veut « aider les gens dans leur bien-être ». Au contact d'un ami spécialisé dans la lutte contre les nuisibles, elle a découvert, explique-t-elle, « une activité intéressante et utile ». Elle s'est formée, équipée, et propose désormais ses services auprès des particuliers pour fournir un traitement adapté et de précieux conseils pour la suite à adopter après un traitement.

Contact : « Opération nuisibles », Tel : 06 30 93 74 31.

<https://www.operationnuisibles.fr>


■ Prothésiste ciliaire

Chantha Perrot embellit le regard des femmes

Chantha Perrot a lancé son activité de prothésiste ciliaire en juillet dernier, son diplôme en poche. Cette Léojacoise de 35 ans native de la région, mère de trois enfants, a sillonné la France au gré des affectations de son mari militaire. Elle avoue être très heureuse de s'être finalement posée avec sa famille à Léojac où ses deux plus jeunes enfants sont scolarisés : « Les gens sont tellement gentils ici », apprécie cette jeune femme souriante et passionnée. Son job qu'elle pratique à son domicile ou à celui de ses clientes, consiste donc à « embellir le regard des femmes », résume-t-elle. Au menu de ses prestations, extensions, rehaussements... Un métier pour lequel elle s'est formée et qui lui plaît énormément : « J'adore cette activité qui m'apaise également », confie cette maman très active.



Contact : Meak'Cils. Tel : 06 13 41 34 86

 Meak'Cils

LE COIN DE L'ÉCOLE

■ Le défilé des écoliers

Les élèves des deux classes maternelles de l'école ont joyeusement fêté carnaval le jeudi 11 mars, jour de la mi-carême. Un grand dragon en papier mâché avait été fabriqué pour l'occasion. Tout ce petit monde a défilé en musique dans le village jusqu'à l'ancienne école, pour le plus grand plaisir des riverains. Arrivés sur place, les enfants ont dansé des farandoles, puis se sont livrés à une belle bataille de confettis. L'après-midi festif s'est terminé par un bon goûter.



Activités de fin d'année à l'école

Les sorties sont limitées en cette fin d'année mais cela n'empêche pas nos élèves d'être très actifs. Les classes élémentaires et de grande section ont participé au festival du court-métrage d'animation en ligne Takorama. Les CM vont devoir choisir parmi 5 propositions de loi pour le parlement des enfants édition 2021, la leur n'ayant pas été retenue. Une visite du collège est envisagée pour nos CM2, mais la date est encore à organiser. Chacun prévoit de faire une randonnée autour de la commune avant la fin de l'année. La récolte du compost de l'année est programmée pour début juin.

Activités jardinage

C'est le printemps ! Les élèves de Grande Section de Mme Dornach font du jardinage à l'école. Ils ont semé plusieurs variétés de radis et repiqué du céleri et de la salade. Karl, le cochon d'Inde de la classe se régale déjà !

■ Sondage à la cantine

Les enfants en redemandent

« Je préfère manger à la cantine, avec les copains et les copines... », chantait Pierre Perret. Pour le poète de Castelsarrasin, la rime était trop belle, mais la question n'était pas de décrire une réalité. La réalité de la cantine, qu'elle est-elle justement à l'école de Léojac ?

Le traiteur CRM de Rodez qui sert quotidiennement 110 repas, a eut l'idée de soumettre un questionnaire aux enfants intitulé « Donne nous ton avis sur ton repas à l'école ». En préambule à ce questionnaire anonyme rempli au moment du repas et non à la maison entre papa et maman, l'enfant devait préciser sa classe, s'il mangeait à la cantine « tous les jours » ou « pas toujours »...

Le questionnaire entrait ensuite dans le vif du sujet en invitant les enfants à noter (« très bien » « bien » « moyen » « pas bien ») les différents plats servis (entrées, viande ou poisson, plats végétariens, légumes, desserts ...). Suivaient ensuite deux questions sur les points à améliorer ou au contraire satisfaisants : quantité, goût, assaisonnement, température, variété, le temps pour manger. Pour terminer l'enfant devait dire sur quel point la cantine devait être améliorée.

« Miam miam »

67 enfants ont répondu au questionnaire. Sur la notation des plats, une majorité de « très bien » (293) s'est ainsi dégagée, suivie des biens (109), 71 plats ayant été notés « moyens » et 33 « pas bien ». 30 « pas d'avis » ont été enregistrés, majoritairement exprimés chez les plus petits du CP. Sur les points susceptibles d'améliorer la cantine, il y avait « à boire et à manger » dans les réponses des enfants. Florilège : « que ce soit plus chaud », « la viande n'est pas bonne », « que les épinards soient plus salés »...



Et d'autres commentaires moins gastronomiques : « je voudrai choisir ma place », « que les amis se mettent à la même table », « avoir d'un coté les CM1 et d'un autre les CM2 »... Et ce dernier commentaire, court mais savoureux : « Miam miam »

Ce « sondage » a fait l'objet d'une présentation lors du conseil d'école de mars dernier.

LES GENS D'ICI

Ils (elles) sont des figures de la commune...

« Léojac-Bellegarde Infos » vous propose d'aller à leur rencontre.
Aujourd'hui, Roger Ferrières

■ Roger Ferrières, doyen des Léojacois

Il est né sous la 3^e République. Il a connu 13 présidents de la République. Du haut de ses 96 ans, Roger Ferrières est le doyen du village. Né à Léojac du côté des Proats le 28 décembre 1924, il y vit toujours aujourd'hui dans le secteur des Planques avec son épouse Fernande, tout près de sa fille Arlette, leur fille unique qui leur a offert trois enfants installés à Toulouse et en Australie, et trois arrière-petits enfants. Roger Ferrières est le doyen de la commune.

Dans cette France des années vingt qui terminait tout juste l'électrification de son territoire, à une époque où Léojac comptait moins de 400 habitants et où la vigne occupait plus de surface que les habitations, le jeune Roger menait la vie des gamins de son âge. L'école aux Farguettes avec Mme Fontenille, l'institutrice (qui punissait souvent le jeune Roger, turbulent), le Certificat d'études, puis le travail auprès de ses parents cultivateurs... Jusqu'à son départ pour le STO (service du travail obligatoire) en Tchécoslovaquie durant la guerre d'où il revint en 1945.

Roger Ferrières a 21 ans. Retour à Léojac sur l'exploitation familiale qu'il orientera vers la pépinière d'ornement et fruitière. En 1948, il épousera Fernande à Montbeton, village dont elle est originaire.

La retraite, la chasse et la pêche

Au détour des années 60, Roger Ferrières s'installe « à la ville », à Montauban, mais ne quittera jamais vraiment Léojac dont il sera d'ailleurs élu conseiller municipal sous le mandat d'Émile Cambefort. Après avoir cédé l'exploitation familiale, il travaille sur celle de son oncle au village. Un peu plus tard, Roger Ferrières plantera 11 hectares de vignes sur la commune, écoulant sa production de vin dans le quartier Saint Michel à Montauban où il habite avec son épouse.

Roger Ferrières et Fernande, qui travaille avec lui, cesseront leur activité au tournant du siècle. Roger ne se souvient plus précisément de la date, mais Fernande précise : « Je sais qu'on payait encore en francs. »

S'achevait alors pour Roger Ferrières une vie de travail entre Léojac et Montauban pour une retraite bien méritée... Consacrée à ses passions de toujours, la chasse au perdreau et au lapin, la pêche au sandre et au brochet, dans le Tarn ou sur le lac de Maubuisson en Gironde.



Roger Ferrières et son épouse Fernande

Toujours curieux du monde qui l'entoure

Aujourd'hui, il ne pêche plus, ne chasse plus non plus, préférant nourrir les palombes qui prospèrent autour de sa maison à Léojac où le couple s'est replié dernièrement.

Solide sur ses jambes et en bonne santé, Roger mesure le temps qui passe mais ne reste pas inactif. Avec son épouse Fernande qui adore conduire malgré ses 92 ans, ils s'offrent de petites balades du côté de Saint Antonin, de Cordes ou de la Lomagne.

Roger qui épluche chaque matin « La Dé-

pêche », passe aussi du temps devant la télévision, Doug son petit fox-terrier jamais très loin, suivant l'actualité ou dévorant les documentaires, toujours curieux du monde qui l'entoure, avide de découvrir de nouveaux horizons, des espèces animales lointaines, des peuplades inconnues...

Le doyen de Léojac n'a en rien renoncé au monde moderne qui offre tant de fenêtres ouvertes sur la diversité, des ouvertures, qu'enfant, il y a près d'un siècle, Roger Ferrières n'imaginait pas.

1924 ... Cette année-là

1924 : la France vit sous la 3^e République. Léojac est administrée par le docteur Alibert, maire depuis 1884 et qui le sera encore pour un an, battant le record de longévité à la tête de la commune. Record de longévité également pour cette 3^e République instaurée 54 ans plus tôt et durera encore 16 ans. Cette année-là, Gaston Doumergue a été élu président de la République. Édouard Herriot est chef du gouvernement après avoir succédé à Raymond Poincaré. 1924 est aussi l'année des premiers Jeux olympiques d'hiver (qui se déroulèrent à Chamonix) et des huitièmes jeux Olympiques d'été à Paris.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ Chemins ruraux

Des itinéraires en perspective

Les travaux de la commission « Chemins ruraux »... avancent. Les élus qui planchent sur le tracé d'itinéraires de balades autour de la commune se réunissent régulièrement pour envisager ces tracés dans un cadre légal.

Après un travail de repérage sur carte cet hiver qui a consisté à effectuer des recherches sur les plans cadastraux et les documents officiels, à vérifier le statut des chemins, la commission est passée aux travaux pratiques dès les beaux jours. Les élus ont arpenté le terrain, parcouru les itinéraires potentiels pour en mesurer la praticabilité et la sécurité. Ces balades de travail ont ainsi mené la commission du côté du Rastely, des Proats, de Gabach et de la vallée du Tordre où de belles promesses de balades familiales se dessinent. Il reste encore quelques obstacles à lever, un balisage, et parfois, un petit débroussaillage, à réaliser. Nous espérons pouvoir proposer les premiers itinéraires à la fin de l'été.

Par ailleurs, le projet de boucle de balade autour du lac du Tordre, porté par le Conseil départemental, est sur les rails. Un projet ambitieux qui offrirait un cadre naturel somptueux aux marcheurs. Les contacts entre la mairie et les élus départementaux se poursuivent.

Vous connaissez les chemins de la commune ?

N'hésitez pas à prendre contact avec la commission « Chemins ruraux » pour nous faire part de vos suggestions, de vos connaissances sur les tracés existants ou ayant existé sur Léojac.

Contact mail : communication@leojac.fr



INFOS, CONSEILS

■ Bruit : Choisir le bon moment, c'est moins dérangent

Les bruits de voisinage ? Une nuisance évidemment, qui entame le « bien vivre ensemble ». Potentiellement également, un problème de santé publique. Ces sources sonores intempestives peuvent engendrer chez ceux qui les subissent de façon récurrente, fatigue, stress ...

Ces nuisances peuvent être d'origine multiples... En premier lieu, celles liées à l'utilisation d'engins ou d'outils de jardinage et de bricolage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, bétonneuses, nettoyeur haute pression...). Et les autres : aboiements répétés des chiens, deux-roues bruyants, diffusion de musique en extérieur, exploitation bruyante des piscines.

Je respecte mes voisins, je ne tonds pas le dimanche après midi...

La liste de ces sources sonores susceptibles de vous gêner la vie est longue. Certaines bien sûr ne sont pas contestables lorsqu'elles surviennent aux heures autorisées (lire ci dessous). C'est le cas pour l'utilisation des engins de jardin et de bricolage ...

D'autres sources de nuisances sonores sont, elles, totalement proscrites : aboiements récurrents de chiens, cris incontrôlés autour des piscines, échappement bruyant d'engins motorisés, musique et sons diffusés en extérieur... Formellement interdites, on l'a dit, ces nuisances-là sont avant tout une entorse au « bien vivre ensemble », au respect que l'on doit à ses voisins. C'est avant tout de cela dont il s'agit ... Et si par exemple vous avez prévu une fête à votre domicile susceptible de devenir bruyante, prenez soin de prévenir vos voisins. Vous vous assurerez de leur compréhension et leur témoignerez votre considération. A contrario, les mettre devant le fait accompli ne peut que traduire le mépris dans lequel vous les tenez, et aggraver la portée de vos nuisances.

Le respect de ces règles basiques, simplement citoyennes et bien peu contraignantes, reste le garant d'un voisinage harmonieux.

Un arrêté qui pose la règle commune

L'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage cadre notamment les horaires à respecter lors de l'utilisation d'engins de jardinage et de bricolage :

Les jours ouvrables : de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures.

Dimanche et jours fériés : de 10 heures à 12 heures.

Hormis la traduction du mépris que vous accordez à vos voisins, le non respect de ces règles tombe sous le coup de la loi.



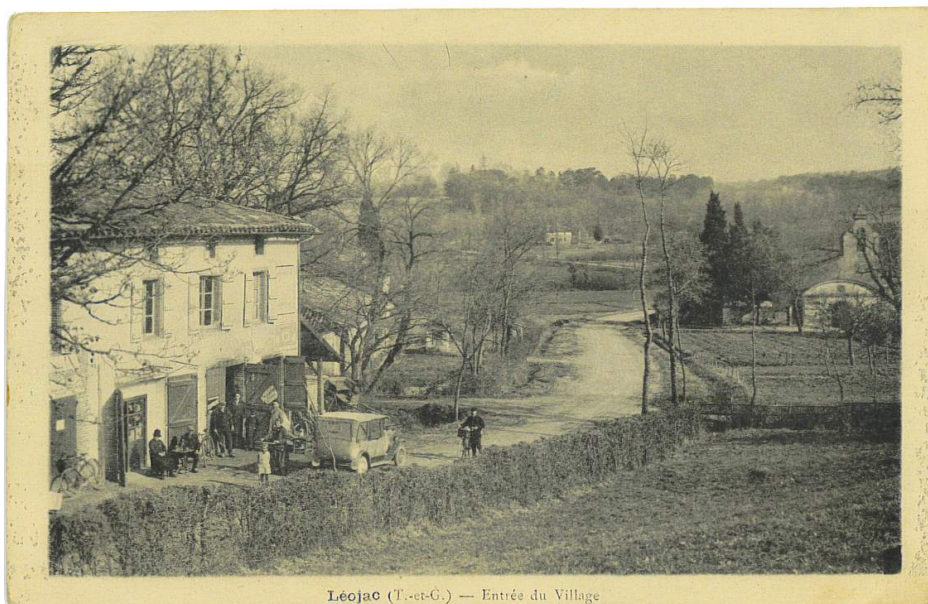
HISTOIRE DE LÉOJAC

■ Quand Léojac avait son épicerie

L'ancienne épicerie de Léojac était installée... à Montauban, chemin des Farguettes, à l'angle de ce qui est devenu le chemin de Ceinture. L'épicerie de Doria Labouysse a baissé le rideau au tournant des années 70 ... Une épicerie de village, comme la France du siècle dernier en comptait une multitude. Les Léojaçois allaient donc « chez Doria », petite femme énergique aux cheveux tirés en chignon qui tenait boutique avec sa mère après le décès de son mari. Ce dernier maréchal-ferrant avait longtemps ferré les bœufs du village derrière la maison. Dans cette échoppe où flottait une odeur mêlée de café chaud et d'effluves épicières, les Léojaçois venaient quérir les produits qui leur manquaient ou qu'ils n'avaient pu trouver sur le marché de Montauban. « L'épicerie travaillait surtout le dimanche après la messe et le jour des enterrements », se souvient César Navone, aujourd'hui âgé de 72 ans. Le samedi, de retour du marché, le bus déversait les Léojaçois chargés de leurs emplettes juste devant l'épicerie. Certains en profitaient pour y déguster un petit Muscat ou une bière. Le reste du temps, il fallait sonner pour que Doria ouvre.

Chez Doria, « bonbecs », huile, sabots, Muscat...

Comme tous les gamins de l'époque, César Navone fréquentait l'épicerie pour acheter des « bonbecs » : carambars, chewing gums... Le rituel était toujours le même : « Montre moi combien tu as », leur demandait Doria avant de les servir à hauteur de leur pécule. « Ne touches pas », ordonnait-elle systématiquement. L'épicière se méfiait des chenapans, chapardeurs potentiels. Raison pour laquelle ces derniers préféraient être servis par sa mère, plus âgée ... et moins regardante. Chez Doria, les adultes s'arrêtaient prendre un verre ou une tasse de café. On y trouvait tabac, journal, matériel de pêche, sabots en bois ... Et de grand barils d'huiles dont le client remplissait sa bouteille. Les transactions se faisaient en francs, anciens, puis nouveaux. Chez Doria, on payait comptant ... ou à la fin du mois quand elle présentait l'ardoise au client débiteur. Une autre époque, un époque révolue... L'épicerie a disparu. La bâtisse blanche de Doria est devenue une maison d'habitation sophistiquée.



L'épicerie de Léojac qui baissa le rideau au tournant des années 70.

PAGES ASSOCIATIONS

Tai Chi Chuan

Après une reprise des cours en septembre 2020, les entraînements ont été interrompus en raison du contexte sanitaire. Nous essayons toutefois, de maintenir les entraînements à l'extérieur lorsque la météo le permet et ce, jusqu'à la fin du mois de juin.

Pour la suite, les cours reprendront en septembre prochain, tous les lundis de 19h00 à 20h30, à la salle polyvalente de Léojac. Les personnes intéressées pourront bénéficier d'un cours d'essai gratuit.

ACCA de Léojac

La fin de saison a sonné pour les chasseurs. Cette année un peu mouvementée a quand même permis de prélever sur notre commune 14 sangliers, 30 chevreuils et 8 renards. Nous sommes à l'écoute des agriculteurs, arboriculteurs qui subissent des dégâts sur leurs récoltes.

Comme tous les ans nous avons effectué des lâchers de faisans, perdreaux et lièvres.

Le 9 Mai après l'assemblée générale nous avons élus les membres de notre bureau

Président : Molinières Pierre ; Vice Président : Balardelle Christophe ; Secrétaire : Dallier Roland ; Trésorière : Molinières Joëlle ; Membres actifs : Balardelle Christian, Donnadieu Daniel, Gary Richard, Rigault Jean-Marc, Rodrigues Vadim.

Pour rejoindre notre équipe en tant que chasseur de petit gibier ou gros gibier n'hésitez pas nous sommes une équipe où le partage et la convivialité sont au rendez vous.

Le 18^e vide grenier du mois de Mai est reporté au dimanche 8 août. Nous vous attendons pour venir vendre, chiner, sortir en famille et vous restaurer sur place.

Gym Loisirs

L'association a repris ses cours le 10 juin aux jours et heures habituelles (voir ci après). Pour les adhérents ayant payé leur cotisation 2020-2021 et souhaitant la renouveler en septembre

prochain, une réduction leur sera accordée compte tenu des 7 mois d'inactivité liés au contexte sanitaire.

Les horaires des cours: mardi et jeudi de 19 heures à 20 heures jusqu'au 13 juillet inclus.

Léojac joue les artistes

L'Association «Léojac joue les artistes » reprendra ses cours la première semaine du mois d'octobre après une longue coupure. Une réunion préparatoire de «rentrée» se fera courant septembre pour nous retrouver «physiquement»... enfin, et organiser notre retour à la vie normale. Des règles sanitaires seront peut être encore à respecter. Un grand merci à Monsieur le Maire et son équipe Municipale pour nous avoir permis de nous installer dans une salle de l'ancienne école, beaucoup plus spacieuse, ce qui nous permettra de reprendre nos activités dans les meilleures conditions possibles, face au Covid notamment. Nous vous souhaitons à toutes et à tous, un bel été.

Association Jeux de Mômes

L'année scolaire a été particulière. L'association s'est adaptée aux circonstances du moment.


Cette année nous avons organisé une vente de sapin à Noël et une grande tombola sur mai juin. Nous avons également affecté une participation à l'école pour l'achat de fournitures et matériels pédagogiques, et gâté nos écoliers avec un goûter de Noël. Une surprise est à venir pour cette fin d'année.

Nous espérons que l'année prochaine connaîtra des jours meilleurs et que nous pourrons contribuer davantage à la vie de notre école et au bonheur des écoliers. Nous remercions tous les Léojacois(e)s pour leur soutien et leur fidélité.

L'association Jeux de Mômes gérée par les parents d'élèves a pour but de faire plaisir aux enfants, de soutenir les projets pédagogiques de l'école et d'organiser diverses actions pour

financer fournitures, sorties ou animations pour les écoliers de Léojac.

N'hésitez pas à vous abonner à notre page.

 Association Jeux de Mômes - École de Léojac

Tennis Club Léojacois

Le Club de tennis reprend doucement son souffle. La sortie du déconfinement en mars 2021 a rendu possible les échanges sportifs sur les courts extérieurs, au gré d'une météo hélas souvent défavorable. Le stage des vacances de Pâques en avril a connu une très bonne fréquentation. Les enfants ont pu reprendre les cours en intérieur dès le 19 mai, les adultes le 9 juin.

Les activités à venir : stages enfants (tennis et multi-activités) du 5 au 23 Juillet, et du 16 au 27 Août (5 ans /18 ans). Tarifs : 60€ la semaine complète, 13€ la journée ou 10 € la matinée. Organisation de la journée : tennis le matin, activité encadrée par les 2 moniteurs du club, pique-nique le midi, différentes activités l'après-midi : tennis de table, baseball, jeux de cartes, gamelle... Ces activités seront adaptées aux différents groupes d'âge par les animateurs (ces stages sont également ouverts aux enfants non licenciés). **Reprise compétitions :** tournoi interne homologué du 12 juin au 24 juillet (pour les adultes de Léojac). Pour clôturer la saison de l'école de tennis, une animation « Amène ton copain ou ta copine » aura lieu au club le samedi 3 Juillet de 14h à 17h (pour les enfants licenciés et non licenciés au club). **Pour la saison prochaine :** les entraînements jeunes et adultes reprendront à partir du lundi 6 Septembre.

Les inscriptions auront lieu au club samedi 28 Août, mercredi 1^{er} Septembre et samedi 4 Septembre.



Bibliothèque municipale

La Bibliothèque de Léojac est ouverte à tous. Vous y trouverez divers ouvrages, romans, policiers, biographies, documentaires ... mais aussi une large gamme pour les enfants et adolescents. Notre bibliothèque renouvelle régulièrement ses livres grâce au soutien de la Bibliothèque Départementale.

L'accès à la bibliothèque se fait sur abonnement gratuit afin de permettre à tous d'y souscrire. Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles de l'association « Léojac, La Malice des Aiguilles » pour vous conseiller, vous renseigner et partager avec vous.

Ce groupe de bénévoles fait partie de l'association : « Léojac, La Malice des Aiguilles »

Nous espérons que les habitants de la commune feront de cette bibliothèque un lieu d'animation de la vie culturelle locale.

Horaires : lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lieu : derrière la Mairie dans les locaux de l'ancienne école.



Cox'n Swing
9.10.11 Juillet 2021
Rassemblement
Cox, combi, dérivés et T3
Animateur Strassman
Concerts
à Léojac (82)
Près de Montauban
Camping sur place
Entrée Gratuite
Visiteurs
Véhicules Exposés 10€
Stands
Animations
Baptêmes VW
Buvette et Restauration sur place
COX
Van Mania
Crédit Mutuel
TRAFFIC COX
VW



Tennis club Léojaçois :

Mr Lempereur - Tel : **06.71.10.34.04** - tennis.club.leojac@gmail.com



Gym Loisirs (adultes) :

Le mardi soir et le jeudi soir de 19h à 20h à la salle des fêtes

Patricia Pécheux, Tel : **06.87.06.98.73** - pat.shop82@orange.fr

Josy Duburc - Tel : **06.85.42.39.96** - guy.duburc@gmail.com

Chantal Kervadec - Tel : **07 85 60 27 28**



Léojac joue les artistes :

Dessins académiques aux approches les plus modernes en mobilisant les différentes matières : huile, acrylique, pastel, aquarelle, peinture à la bombe, crayon, fusain, encre de chine :

- Lundi soir de 18h à 20h30
- Mercredi après midi de 15h30 à 18h
- Mercredi soir de 18h15 à 20h45
- Jeudi matin de 9h à 11h30

Cécile Bonnet - Tel : **06.07.05.63.38**



Léojac La Malice des Aiguilles :

Un club où se rencontrent des passionnées de fils, brodeuses, tricoteuses, crocheuses, patcheuses, bricoleuses en tout genre.

Les séances ont lieu les 1^{er}, 2^e et 4^e jeudis du mois de 14h30 à 18h30.

Anne Marie Danis - Tel : **06 26 43 88 13**

<http://lamaliceleojac.canalblog.com/>



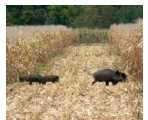
Taï Chi Chuan :

Tous les lundis de 19h à 20h30 à la salle des fêtes Alain Moutet - Tel : **06.77.45.12.31**



Jeux de Mômes : (association des parents d'élèves)

Céline Muller - Tel : **06.12.30.79.78** - jeuxdemomes-leojac@laposte.net



ACCA de Léojac :

Joëlle Molinières - Tel : **06.81.42.08.63** - accaleojac@hotmail.com



Comité des fêtes :

Nicolas BALSEMIN - Tel : **06 21 53 96 52** - nicolasbalsemin@hotmail.fr

Les infos publiées (horaires...) s'appliquent dans un contexte normal, hors période de couvre-feu.

Restauration

Le petit marché maraîcher va faire son retour en juillet sur le parking de la salle des fêtes le vendredi de 17 heures à 20 heures.

L'Authentique (burgers maison) : les mardis soirs (semaines impaires) devant la salle des fêtes de 18h à 20h30.

Tel : **06.84.35.24.65**

Regal Pizza : tous les vendredis soirs devant la salle des fêtes. Tel : **07.69.29.96.68**

INFOS COM COM

■ Petite enfance : bon à savoir

Le Relais Intercommunal de la Petite Enfance est le premier interlocuteur des parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, en structure collective (crèche multi-accueil, jardin d'éveil) ou au domicile d'un assistant maternel. Vous y trouverez des renseignements sur les différents accueils et vous pourrez y faire un dossier de pré-inscription en structure collective.

Le Relais Assistants Maternels est aussi un lieu ressources pour les assistants maternels, les parents employeurs et un lieu d'échanges et d'éveil pour les enfants. Le RAM propose des ateliers d'éveil ou temps de rencontres sont proposés aux professionnelles et aux enfants accueillis.

Pour joindre les animatrices:

06 25 88 35 66 ou

m.henry@quercyvertaveyron.fr;

06 11 76 83 31 ou

relaispetiteenfance@quercyvertaveyron.fr;

06 33 05 48 19 ou

relaisantennemonclar@quercyvertaveyron.fr

Pré-inscriptions en structures collectives : permanences à Albias, Monclar de Quercy et Nègrepelisse.

Informations et prise de RDV : 06 11 76 83 31 ou relaispetiteenfance@quercyvertaveyron.fr .

Contact : Pour plus de précisions se référer au site internet de l'intercommunalité:

www.quercyvertaveyron.fr

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est un lieu convivial et chaleureux, dont l'objectif est de favoriser la relation parents-enfants. Il a pour vocation de participer à l'éveil des enfants, mais aussi d'apporter un appui aux parents (et futurs parents) et de permettre un échange d'expériences. Le LAEP intercommunal est itinérant et vous accueille dans différentes communes du territoire. Sa fréquentation est libre : les familles peuvent y venir et en repartir à leur convenance. Il accueille gratuitement et sans inscription les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'au moins un parent (grand parent, adulte responsable) et les futurs parents.

Renseignements au 06 33 05 48 19 ou 06 25 88 35 66 et sur le site :

www.quercyvertaveyron.fr



JE PORTE EN DÉCHETTERIE

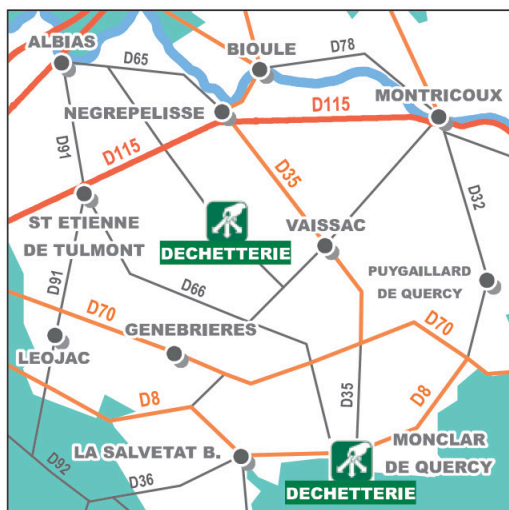
Deux déchetteries intercommunales permettent aux habitants du territoire d'éliminer leurs déchets non acceptés dans le circuit classique. Le gardien vous accueille et vous guide pour le dépôt des différents déchets.

Déchets acceptés



Gratuit pour les particuliers après création d'une carte d'accès lors de la première visite. Professionnels : Nègrepelisse uniquement.

Mise à disposition de composteurs



©IGN-BDPOPO®, 2010

infos pratiques

05 63 67 85 32

Déchetterie de Nègrepelisse
4105, chemin Barthelot-Coulassy
Lieu-dit les Douats
82 800 NÈGREPELISSE

Ouverture au public

du lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

fermé dimanches
et jours fériés

Déchetterie de Monclar-de-Quercy
Boulevard de la gare
82 230 MONCLAR-DE-QUERCY

Ouverture au public

du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h30
le samedi de 9h à 12h

fermé dimanches
et jours fériés



www.quercyvertaveyron.fr



CITEO

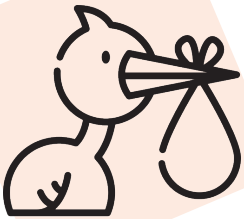
ÉTAT CIVIL

MARIAGES



- Philippe, Jean, Jacques CARRIQUE et Evelyne, Gabrielle, Marie HÉBRARD le 30/01/2021
- Christian, Claude DEFRETIN et Anne-France, Annick, Alberte BONTE le 13/03/2021

NAISSANCES



- Victor Charly Éliot VIDAILLAC LACASSAGNE né le 23/01/2021
- Elyssa SELIMI née le 10/02/2021
- Milan Jean-Philippe LAGARDE né le 13/02/2021
- Sacha Alain Roger MONTEILLET né le 28/02/2021
- Saul LACROIX DINEL né le 25/03/2021
- Keyran Keyassa KANEZA né le 01/04/2021
- Hortense Anne-Sophie Elisabeth Françoise VALOR née le 18/04/2021

DÉCÉS



- Houria MOKHTARI décédée le 15/03/2021

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE



LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

Samu : 15
Pompiers : 18
Police-Gendarmerie: 17
Médecins de garde : 39 66
Pharmacie de garde : 32 37
Enfants disparus : 116 000
Enfance en danger : 116 111
Alerte attentat / enlèvement : 197
Personnes déficientes auditives : 114

INFOS PRATIQUES

MAIRIE



55 Lotissement «Les Vergnoux»
82230 Léojac-Bellegarde
Téléphone : **05 63 64 58 05**

 Mairie Léojac Bellegarde
mairie@leojac.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 8h00 à 12h00
Mardi et vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30



Le nouveau site de la mairie est opérationnel
www.leojac.fr

Un évènement à partager, une info pour la commune, n'hésitez pas à nous envoyer un message à :
communication@leojac.fr

■ Communauté de communes

Communauté de Communes Quercy Vert Aveyron
370 avenue du 8 mai 1945 - BP 80035
82800 NEGREPELISSE

Téléphone : **05 63 30 90 90**
contact@quercyvertaveyron.fr
Site internet : www.quercyvertaveyron.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Ne pas jeter sur la voie publique

Nouvel éclairage Led modulable route de Saint Étienne. En second plan les anciens lampadaires au sodium qui seront eux aussi remplacés lors de la prochaine tranche de travaux